

La Gazette de l'UDR **50**

Édito:

Retraités inFO Gironde

Pauvreté : un fléau voulu !

La pauvreté grandit dans notre pays. Les cris d'alarme des restos du cœur, du secours populaire... confirment que la paupérisation de la population s'accroît. Plus de 10 millions de personnes touchées et ce chiffre ne cesse de s'accroître. D'un côté les prix des denrées alimentaires, de l'énergie, du carburant... s'envolent et de l'autre les salaires, retraites ne suivent pas l'évolution des prix.

Le gouvernement tente de nous enfumer et essaye de « faire avaler la pilule » en proposant des mesurètes qui ne concernent qu'une infime partie de la population. Mais personne n'est dupe !

C'est vrai, les prix grimpent, tout ça parce qu'il y a la guerre en Ukraine paraît-il. Ne serait-ce plutôt pas la spéculation des fournisseurs, qui en veulent toujours plus qui en serait la cause ?

Le ministre du budget a essayé de montrer « ses muscles » en demandant des efforts aux fournisseurs, grandes surfaces...

Fin de non-recevoir de ceux-ci.

Sur les carburants, la Première Ministre a fait la gaffe de l'année en demandant aux grands groupes de vendre l'essence à perte. « En voilà une idée, qu'elle est bonne » aurait dit Coluche. Puis rétropédalage du gouvernement, qui demande maintenant que le carburant soit vendu à prix coûtant !

Le gouvernement se moque de nous en offrant des miettes.

La solution ne serait-elle pas plutôt de diminuer les taxes sur les carburants, la France étant la championne en ce domaine. Elle est la seule à avoir créé la taxe sur la taxe, il fallait y penser.

Depuis l'élection de Macron en 2017, les retraités ont toujours perdu chaque année du pouvoir d'achat.

Dans son calcul de l'inflation, l'INSEE ne prend pas en compte le logement, tabac, crédits, assurances, complémentaire santé...

Il ne faut pas oublier non plus, la forte hausse de la CSG imposée aux retraités en 2017 pour compenser, soi-disant, la baisse des cotisations salariales.

Mais à cette perte du pouvoir d'achat, il faut ajouter les recettes engendrées par la hausse des prix qui profitent majoritairement à l'Etat.

Plus les prix augmentent, plus l'Etat s'enrichit, grâce à la TVA, sur le dos des français qui continuent à s'appauvrir.

La vraie solution est d'augmenter les salaires, les pensions immédiatement.

Ce n'est pas aux salariés, aux retraités de payer la crise et de rembourser les cadeaux du gouvernement aux grands groupes.

Pour conclure, le 24 octobre, nous donnons rendez-vous à tous les retraités Place Gambetta à 10h pour exiger une hausse immédiate des pensions de 10% et négociation pour rattraper le pouvoir d'achat perdu.

Patrick FAUCOUNEAU

Années	Inflation selon l'INSEE	Revalorisation des retraites
2017	1%	0,8% au 1/10
2018	1,8%	0
2019	1,1%	0,3% au 1/1
2020	0,5%	1% si retraite inférieure à 2000€ brut Sinon 0,3% au 1/1
2021	1,6%	0,4% au 1/1
2022	5,2%	1,1% au 1/1 4% au 1/7

ELECTRICITÉ : AGNÈS PANNIER-RUNACHER ÉCARTE UNE HAUSSE DES PRIX SUPÉRIEURE À 10% « SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2024 » !

Cette "charmante dame" ministre de la transition énergétique veut rassurer, à sa façon, en déclarant que la hausse de l'électricité, en 2024, ne sera pas supérieure à 10% ! il est vrai que l'organisme de régulation (la CRE) évaluera, peut-être, à une hausse plus conséquente mais : elle oublie de rappeler que cette énergie a subi une hausse de :

- 15% au 1/2/2023

- 10% au 1/8/2023

Elle oublie également de dire que les coûts de production de cette énergie (en France) sont stables !

Elle oublie aussi de d'évoquer le scandale du prix du marché européen sur l'électricité qui est indexé sur le coût de production de quelques unités de production qui fonctionnent avec le gaz qui ne représentent quasiment rien en matière de volume de production de l'énergie électrique !

Elle oublie aussi de rappeler l'ineptie d'avoir créé une fausse concurrence (sous la pression de l'Europe en particulier les Allemands) avec la loi **Nome** (**N**ouvelle **O**rganisation du **M**arché de l'**E**lectricité du 7 décembre 2010) qui a créé l'**ARENH** (**A**ccès **R**égulé à l'**E**nergie **N**ucléaire **H**istorique). EDF est obligé de revendre entre 100 et 120 térawatts/heure à des "fournisseurs alternatifs" (environ 1/3 de sa production) qui n'ont comme outils de travail que des bureaux et quelques téléphones. Il est bon de rappeler que plusieurs "fournisseurs alternatifs" font l'objet de poursuites judiciaires pour avoir "escroquer" leurs clients ! Cette loi met en difficulté financière EDF fournisseur historique. A quand le retour à un service public de l'énergie !!!

Elle a du faire aussi une prière pour avoir un hiver très doux car si ce n'était pas le cas les coûts de l'énergie vont s'envoler sur le marché européen (actuellement le térawatt est à environ 90/100 euros et l'hiver dernier il est monté à environ 500 euros le térawatt)!

Question :

Quand on a dit tout cela, est-ce suffisant de seulement de le dénoncer? tout comme les prochaines augmentations des cotisations sur les mutuelles dues au désengagement de la Sécurité Sociale et de l'envoie des coûts sur la santé!

Bien entendu, le pouvoir d'achat, la réforme des retraites, les EPHAD, l'AGIRC/ARRCO etc.... sont et restent des sujets très importants !

C'est un coup de "gueule" que je sais partager !

Michel DE SADELEER

Membre du bureau de l'UCR

LA PAUVRETÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

La pauvreté affecte plus d'un tiers de la population régionale en Nouvelle Aquitaine. Le « halo » de la pauvreté englobe un large champ de catégories sociales et une grande diversité de situations. Jeunes ou personnes âgées, personnes privées d'emploi, familles monoparentales, des plus précaires aux classes moyennes...

La personne dont les ressources sont inférieures à 60% du revenu médian, soit 1077€, est considérée comme pauvre. En Nouvelle-Aquitaine, l'estimation fournie par l'INSEE concerne 2,2 à 2,3 millions de personnes.

Quelques exemples :

- Le logement : l'accès à un logement reste un problème majeur pour les personnes en situation de pauvreté, sans logement, pas d'adresse et un accès aux droits compromis. 105 000 demandes de logement social sont en attente. Près de 2000 personnes vivent dans 97 squats ou bidonvilles.

- Le travail : 456 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, plus de 50% sont des femmes, 54% des ménages percevant des indemnités de chômage sont sous le seuil de pauvreté.

- Les déplacements : 83% des personnes en emploi utilisent un véhicule personnel et parcourent en moyenne 10 kms. 15,8% des ménages sont en précarité énergétique mobilité.

- L'accès et le recours aux droits : la dématérialisation des procédures et des démarches, la déshumanisation de l'accueil accentuent encore le non recours aux droits. 17% des Néo-Aquitains de 15 ans et plus sont en situation d'illectronisme et 50% pour le minimum vieillesse.

- La santé : un écart de vie à 35 ans, de -5 ans pour les femmes à -9 ans pour les hommes entre les plus modestes et les plus aisés. Près de 9% de la population régionale est bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire. 30 millions de repas et 230 000 personnes sont bénéficiaires directes de la banque alimentaire en région.

Le revenu « décent » a été estimé sur la base d'un panier de biens et services indispensables par l'Union Nationale des Allocations Familiales, pour une personne seule, il équivaut à un revenu moyen de l'ordre de 1500 à 1600€.

Michelle WAGNER

Source CESER Lettre no 40 Mai 2023

COMMUNIQUÉ - REVALORISATION DES RETRAITES ET DES PENSIONS AU 01/01/2024



COMMUNIQUE

Revalorisation des retraites et des pensions au 01/01/2024 :

Le compte n'y est pas

L'UCR FO prend acte de l'annonce du gouvernement de revaloriser les retraites et les pensions de 5,2% au 1^{er} janvier 2024.

Il n'en reste pas moins qu'on est encore loin du compte au regard des pertes de pouvoir d'achat subies par les retraités depuis des années.

Rappelons que celles-ci s'élevaient sur les 7 dernières années au 1/07/2023 à 8,4% en moyenne et jusqu'à 10,2% (soit l'équivalent de 2,5 mois de pension) pour les retraités ayant subi l'augmentation de la CSG.

Ajoutons qu'avec la hausse du coût de l'énergie et des carburants, la hausse programmée des complémentaires santé, l'augmentation des franchises sur les médicaments, les 5,2% d'augmentation seront loin de couvrir ces hausses.

Aussi, plus que jamais, l'UCR FO appelle les retraités à signer et à faire signer la pétition du groupe des 9 exigeant 10% d'augmentation des pensions et des retraites tout de suite et à participer le 24 octobre aux rassemblements devant les préfectures en province et devant Matignon à Paris.

L'UDR de la Gironde organise une rencontre avec un notaire

Judi 09 novembre 2023, à 14h30 à la salle des congrès de l'UD

Venez nombreux !